FONCTIONS ET DYSFONCTIONS DU PARI HIPPIQUE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES ET/OU RETRAITÉES AU BURKINA FASO. UNE ÉTUDE DE CAS DANS LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU

[Etapes de traitement de l'article]
Date de soumission : 24-04-2026 / Date de retour d'instruction : 06-05-2026/ Date de publication : 15-07-2026

Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
psalfoo@yahoo.com
https://orcid.org/0009-0000-6938-4610

Résumé : La prolifération des clubs de Pari Mutuel Urbain du Burkina (PMUB) dans les villes burkinabè s'accompagne d'une fréquentation croissante par les personnes âgées et/ou retraitées, phénomène encore peu étudié dans la littérature scientifique. Cet article analyse les déterminants socioéconomiques du jeu compulsif chez ces populations vulnérables dans l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou. Fondée sur une démarche mixte combinant un questionnaire administré à 63 personnes retraitées, des entretiens semi-directifs avec 20 joueurs et 19 personnes-ressources, ainsi que des observations directes non participantes, cette recherche révèle deux facteurs explicatifs principaux. D'une part, le délitement du lien social, attesté par l'isolement familial (63,5 % sans contacts familiaux fréquents), le déficit de solidarité communautaire (81,0 % sans soutien des proches) et l'ennui (85,7 %) pousse les personnes du troisième âge vers les espaces de jeu hippique comme substituts des liens sociaux. D'autre part, la recherche de compensation financière, marquée par l'absence d'emploi (74,6 %), la faiblesse des pensions (63,0 % percevant entre 60 000 et 120 000 FCFA/mois) et des charges familiales élevées (69,8 % ayant entre 4 et 8 personnes à charge), alimente un comportement de jeu compulsif, malgré un bilan mises/gains systématiquement déficitaire (100 % en perte). Ces résultats invitent à repenser les politiques de protection sociale et de loisirs dédiées aux personnes âgées au Burkina Faso.

Mots-clés : jeu de hasard et d'argent , pari hippique, fonction, personnes âgées, Burkina Faso

FUNCTIONS AND DYSFUNCTIONS OF HORSE RACING BETTING AMONG THE ELDERLY AND/OR RETIREES IN BURKINA FASO: A CASE STUDY IN THE CITY OF OUAGADOUGOU

Abstract: The proliferation of Pari-Mutuel Urbain du Burkina (PMUB) clubs in Burkinabe cities is accompanied by increasing attendance by elderly and/or retired people, a phenomenon still little studied in the scientific literature. This article analyzes the socioeconomic determinants of compulsive gambling among these vulnerable populations in the 5th arrondissement of the Commune of Ouagadougou. Based on a mixed approach

combining a questionnaire administered to 63 elderly and/or retired people, semi-structured interviews with 20 players and 19 resource persons, as well as direct non-participating observations, this research reveals two main explanatory factors. On the one hand, the breakdown of social ties, as evidenced by family isolation (63.5% without frequent family contacts), a lack of community solidarity (81.0% without support from relatives) and boredom (85.7%) pushes elderly people towards equestrian play areas as substitutes for social bonds. On the other hand, the search for financial compensation, marked by the absence of employment (74.6%), low pensions (63.0% receiving between 60,000 and 120,000 FCFA/month) and high family expenses (69.8% having between 4 and 8 dependents), fuels compulsive gambling behavior, despite a systematically loss-making balance sheet of stakes/gains (100% loss). These results invite to rethink the social protection and leisure policies dedicated to the elderly in Burkina Faso.

Keywords: gambling, horse racing betting, public office, elderly people, Burkina Faso

Introduction

À Ouagadougou comme dans toutes les autres villes du pays, parier sur les chevaux est devenu une activité répandue, voire banale pour une large frange de la population. Le nombre de Clubs de PMUB ne cesse de croître dans les quartiers de la capitale et celui des parieurs s'agrandit de jour en jour. Jeunes, femmes et vieux, tous semblent espérer faire fortune par le hasard. Ainsi comme le rappelle S. Chevalier (2009, p. 101) les jeux d'argent sont « d'abord et avant tout, et depuis fort longtemps, une famille d'activités ludiques associées au temps de loisir. […] mais leur particularité est que tous les joueurs contribuent à une mise soit en argent, soit en "nature" à laquelle une valeur économique ou symbolique est attribuée ». Cette double dimension, économique et symbolique, est au cœur de l'attrait exercé par le PMUB auprès des populations vulnérables. Le motif de « gagner de l'argent » est d'ailleurs l'un des plus fréquemment évoqués par les parieurs, et son importance croît avec le montant des mises engagées (S. Chevalier (2009). M. Ouellette-Michalska (2015, p.4), ajoute que « le hasard est la nécessité choisie par le désir ». Ainsi, le pari, en promettant « la fortune en fin de course », légitime l'espoir de ceux qui fréquentent assidûment les clubs PMUB et autres ECD[17].

Si le PMUB suscite un engouement populaire, il n'échappe pas pour autant aux critiques. Certaines personnes le perçoivent comme l'apanage de personnes peu enclines à l'effort, dont la pratique peut engendrer des conséquences sociales et psychologiques graves.

En réalité, la majorité des personnes qui s'essaient aux jeux de hasard et d'argent (JHA) conservent une pratique ludique et mesurée. Cependant, une minorité perd le contrôle

[17] *ECD signifie Espace Course en Directe (lieu où les parieurs peuvent miser et en même temps suivre les différentes catégories de jeux en directe via des écrans de télévision).*

et bascule vers une pathologie du jeu, dont la dimension pathologique est aujourd'hui bien documentée en contexte international. Chevalier (2009, p. 104), précise que « les problèmes de jeu que peuvent représenter les abus de mise ou de temps consacré à l'activité […] sont médicalisés avec l'apparition en 1980 d'une première définition du jeu pathologique dans le DSM-III ». Cette médicalisation reconnaît que le jeu excessif n'est ni un simple vice ni un défaut de volonté, mais une véritable addiction, souvent qualifiée d'« addiction sans substance », caractérisée par une perte de contrôle, une préoccupation constante et la poursuite du comportement malgré les conséquences négatives (É. Papineau et F. Richer, 2009). Sur le plan épistémologique, les travaux d'E. Papineau et F. Richer (2009) indiquent qu'au Québec, 1,7 % des adultes éprouvent des problèmes de jeu (dont 0,8 % de joueurs pathologiques probables) et que, parmi les seuls amateurs de course de chevaux, la proportion des joueurs problématiques s'élève à 11,4 %. Ces chiffres soulignent que le pari hippique, figure parmi les jeux présentant les taux les plus élevés de conduites addictives ; ce qui justifie une attention scientifique particulière pour cette forme de jeu. Pour comprendre comment un parieur peut passer d'un usage récréatif à une addiction, J-L. Genard (2024) propose le concept de conjonctif. Selon lui, la modernité a remplacé un régime disjonctif (où l'on est soit responsable soit déterminé, soit capable soit incapable) par un continuum anthropologique, où chaque individu est à la fois fragile et porteur de ressources. Dit autrement, tout parieur est capable du meilleur et du pire. Dès lors, la frontière entre jeu contrôlé et jeu pathologique n'est plus une rupture nette, mais un processus où se mêlent vulnérabilité et capacité de résilience. Ce sont ainsi des joueurs qui ne peuvent s'empêcher de rejouer bien que leur pratique ait de graves conséquences sur le plan financier, professionnel, social et/ou mental. Ces joueurs pathologiques tendent à accorder une place prépondérante au jeu dans leur vie, délaissant les activités ordinaires et les relations avec leur entourage. Ils prennent de plus en plus de risques au jeu pour maintenir l'excitation au même niveau et leur pratique du jeu et les sommes investies augmentent, à tel point qu'ils finissent par s'endetter lourdement.

Le PMU comme toute autre jeu de hasard est la recherche du profit (économique, social et psychologique). Cette pratique peut cependant, s'avérer très dangereuse pour certaines couches vulnérables de la société à l'image des personnes âgées et/ou retraitées. Pour les personnes âgées, l'entrée dans la retraite et la vieillesse cumulent des pertes dans de multiples sphères, professionnelle, sociale, identitaire, financière, physique et cognitive, qui peuvent activer cette vulnérabilité latente. Ces pertes sont sources de stress et requièrent de nombreux ajustements (chômage, ennui, diminution du réseau social, la maladie, la diminution des finances etc.). Le jeu peut être interprété comme une tentative de répondre à la double exigence du régime conjonctif : d'un côté, la pression à rester « actif et responsable » et de l'autre, l'appel implicite à combler un vide laissé par l'affaiblissement des liens sociaux (J-L. Genard, 2024). Le délitement du lien social et la quête d'une compensation financière apparaissent alors comme deux déterminants majeurs, inscrits dans une anthropologie de la responsabilité et de la vulnérabilité.

Au Burkina Faso, quelques travaux ont porté sur les déterminants sociaux du jeu de hasard et d'argent chez la population. Mais jusqu'à plus ample informé, les études explorant spécifiquement les personnes âgées et/ou retraitées comme catégorie à risque demeurent limitées. Ce vide scientifique contraste avec la visibilité croissante de cette population dans les espaces de jeu PMUB, où leur présence quotidienne interpelle aussi bien chercheurs et travailleurs sociaux que les responsables de santé publique. Or, comme le rappellent É. Papineau et F. Richer (2009, p. 174), « la prévention ne s'adresse pas qu'aux seules personnes qui éprouvent des problèmes à cause de leur propre comportement de jeu, mais à l'entourage de ces personnes et à toute la population ». En l'absence de travaux, de politiques de prévention ciblées et d'une réglementation adaptée à ces publics en situation de vulnérabilité, le phénomène du jeu de hasard chez les personnes âgées se développe de façon accrue, avec des conséquences « buissonnières » mais potentiellement graves sur leur bien-être économique, social et psychologique. C'est à la suite de ce constat que s'inscrit la présente étude, menée dans la commune de Ouagadougou, espace urbain caractérisé par une densité importante de clubs PMUB et une population résidente significative de personnes âgées et retraitées. L'objectif de cet article est d'analyser les fonctions et dysfonctions du jeu de hasard PMUB chez ces publics à travers deux axes explicatifs provenant de notre hypothèse générale : le délitement du lien social et la recherche de compensation financière. Il entend ainsi contribuer à l'enrichissement de la littérature sur les pratiques de jeu des personnes âgées et /ou retraitées et formuler des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteurs du travail social.

1.Considérations méthodologiques

1.1 Ancrage géographique et justification du site

L'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou, cadre physique de l'étude, est situé dans la province du Kadiogo, région du centre, constitue la zone d'investigation. S'étendant sur 2, 4 km^2, elle est subdivisée en quatre secteurs (21, 23, 23, 24), englobant des quartiers tels que Dassasgho, Zone du Bois, 1200 Logements, Zogona et Wembtenga. Avec une population estimée à 213 571 habitants en 2022, cet arrondissement se caractérise par sa diversité socioéconomique et par une concentration notable de clubs PMUB dans ses artères principales. Les personnes du troisième âge y sont particulièrement exposées aux défis de la précarité économique et de l'isolement social, en raison de la désintégration progressive des structures familiales traditionnelles et de la migration des jeunes vers d'autres zones. Le choix de ce site s'explique par une double nécessité méthodologique : d'une part, la connaissance approfondie du terrain par le chercheur, qui y réside depuis plusieurs années a été transformé en atout heuristique par un travail systématique de mise à distance critique (M. Grawitz, 2001) ; d'autre part, la forte densité de clubs PMUB qui concentre une clientèle âgée particulièrement visible et accessible, constituant ainsi un observatoire privilégié des phénomènes étudiés.

1.2. Méthodes et échantillon

La démarche est délibérément mixte, articulant des approches quantitative et qualitative dans une logique de triangulation méthodologique. Cette complémentarité répond à l'exigence de saisir la réalité sociale sous des angles différents, conformément à la conception classique de la complémentarité des techniques (M.Grawitz, 2001).

La population cible est constituée des personnes âgées et/ou retraitées fréquentant de manière régulière les clubs PMUB de l'Arrondissement n°5. La définition provisoire des critères d'inclusion (M. Grawitz, 2001) a été établie comme suit : être âgé (e) d'au moins 60 ans ou avoir pris sa retraite conformément au décret n°2023-0132/PRES-TRANS du 20/02/2023, fixant l'âge de départ à la retraite entre 56 et 63 ans selon la catégorie professionnelle ; fréquenter les clubs PMUB au moins trois jours par semaine. La notion de « personnes-ressources » a été construite comme une catégorie incluant des individus sélectionnés pour leur connaissance du milieu et des conditions de vie des personnes âgées, permettant ainsi une triangulation des points de vue.

L'adoption de l'approche mixte implique que le quantitatif et le qualitatif s'arriment pour rendre compte des logiques à l'œuvre dans le pari hippique des personnes retraitées. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a été utilisée pour le volet qualitatif. Les entretiens semi-directifs de type individuel ont été menés à saturation, un « moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié » (A. Mucchielli, 1996, p.204). Aussi, l'observation directe non participative a été conduite de jour et de nuit dans différents clubs PMUB, selon les principes de l'observation préparée (M. Grawitz, 2001). Cette technique a permis de documenter les comportements des joueurs, l'ambiance des lieux et les interactions sociales, constituant ainsi un matériau complémentaire précieux pour la compréhension des dynamiques sociales à l'œuvre. L'ensemble de ce matériau qualitatif ainsi collectées a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu (L. Albarello, 1999). Quant au volet quantitatif, l'échantillonnage aléatoire simple a permis de sélectionner les personnes âgées et/ou retraitées à soumettre au questionnaire. L'échantillon total comprend 102 personnes enquêtées, réparties comme suit : 63 personnes âgées et/ou retraitées soumises à un questionnaire ; 20 personnes âgées et/ou retraitées soumises à un guide d'entretien et 19 personnes-ressources (7 pressés-pressés, 7 caissières de clubs PMUB, 1 agent de la LONAB, 1 agent de la DPPALES, 2 responsables d'associations de personnes âgées, 1 responsable d'arrondissement). Les données quantitatives ont fait l'objet d'une analyse quantitative et statistique à travers le logiciel Excel.

2. Théorie de référence : le fonctionnalisme analytique mertonien

R.K. Merton (2017), nuance et critique le fonctionnalisme absolu qu'il trouve trop théorique et incapable de rendre compte du fonctionnement concret des sociétés. En remettant en cause les postulats fondateurs du fonctionnalisme classique, il développe une argumentation critique qui débouche sur des propositions qui sur un fonctionnalisme de moyenne portée. Un premier principe d'analyse consiste à rapporter la fonction non seulement à la société dans son ensemble, mais aussi à des unités sociales plus délimitées. Cette première règle conduit Merton à introduire la notion de « dysfonction » à côté de celle de « fonction » déjà développée par la version forte du fonctionnalisme. La notion de fonction désigne de façon générale en sociologie, « la contribution d'une institution sociale au maintien du système au sein duquel elle est en interaction avec d'autres ». Les caractéristiques fonctionnelles contribuent à maintenir les unités sociales auxquelles elles se rapportent. Dans une perspective plus critique, R. K. Merton (2017) distingue la « fonction manifeste » de la « fonction latente ». Les fonctions manifestes sont les conséquences objectives qui contribuent à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. Une activité sociale joue le rôle de fonction manifeste lorsqu'elle apparaît comme la conséquence objective et volontaire du but visé. Les dysfonctions renvoient aux effets négatifs d'une pratique ou d'une institution sociale. En d'autres termes, les aspects dysfonctionnels perturbent le fonctionnement des unités sociales et gênent l'adaptation. D'une part, une activité sociale peut être fonctionnelle pour un groupe donné et dysfonctionnelle pour les autres. D'autre part, pour un même groupe social, elle peut revêtir simultanément les deux caractères.

Une dernière proposition mertonienne a trait à son concept de « substitut fonctionnel ». Elle procède de la réfutation du principe de la nécessité fonctionnelle. Ce postulat énonçant la nécessité fonctionnelle des activités sociales implique qu'elles sont indispensables au fonctionnement de la société et que leur disparition menacerait l'équilibre et le maintien de la structure sociale. Merton considère pour sa part, qu'une fonction donnée peut être réalisée par plusieurs activités organisées. Une gamme d'éléments capables dans une situation donnée de satisfaire une même exigence fonctionnelle existe (substituts fonctionnels). De même, une organisation spécifique peut remplir des fonctions diversifiées. Le système social n'est donc pas nécessairement menacé par la disparition d'une activité fonctionnelle particulière. Cette théorie est particulièrement pertinente pour rendre compte de l'engouement des personnes âgées ou retraitées pour le pari hippique. Len jeu du PMUB par les retraités mêle espoirs et désespoirs, danger et enjeu. Certaines conséquences du jeu hippique sont voulues et comprises (fonction manifeste) tandis que d'autres ressortent de la fonction latente (sociabilité). Aussi, les clubs PMUB se positionnent comme des équivalents fonctionnels en matière de socialisation de construction de la solidarité dans un contexte urbain caractérisé par une atomisation croissante des rapports sociaux et la défaillance des institutions traditionnelles comme la famille, la communauté et l'école.

3. Résultats

3.1. Profil sociodémographique des personnes âgées et/ou retraitées enquêtées

Les données sociodémographiques issues du questionnaire permettent de dresser un profil composite des enquêtés. La population est composée à 98,4 % d'hommes et 1,6 % de femmes, ce qui corrobore la perception dominante du PMUB comme pratique masculine au Burkina Faso. Les femmes, selon les témoignages recueillis, préfèrent déléguer leurs mises à leurs fils, par crainte du regard des hommes. Cette surreprésentation masculine s'inscrit dans une logique du genre profondément enraciné dans la population burkinabè où les espaces de paris hippiques constituent des territoires socialement masculinisés. Il ne s'agit donc pas un désintérêt des femmes pour le jeu mais bien d'une exclusion sociale qui les contraint à recourir à des intermédiaires notamment leurs enfants pour participer indirectement. Du point de vue de l'âge, la majorité (54,0 %) se situe dans la tranche 60-65 ans, suivie de la tranche 65-70 ans (33,3 %) et de la tranche 70-75 ans (12,7 %). L'absence quasi totale des personnes de 80 ans et plus s'explique par les contraintes de mobilité liées à leur état de santé. La concentration des parieurs dans la tranche 60-65 ans est plein de sens sur le plan sociologique. En effet, elle correspond à l'entrée dans la retraite et de la transition vers la vieillesse, une phase marquée par de profondes reconfigurations sociales et psychologiques.

En termes de situation socioprofessionnelle, 51 % des enquêtés sont sans emploi et 29 % sont des retraités sans activité génératrice de revenus (AGR), soit 80 % sans aucune occupation professionnelle formelle. Seuls 20 % déclarent exercer une activité lucrative. Cette proportion de personnes économiquement inactives constitue un indicateur fondamental pour comprendre l'attrait du PMUB comme source alternative de revenus. Concernant le niveau d'instruction, les personnes scolarisées représentent 79 % de l'échantillon (primaire 24 %, secondaire 24 %, post-primaire 17 %, supérieur 14 %), confirmant que la pratique du pari hippique requiert un minimum de compétences en lecture et en calcul pour l'élaboration des pronostics. La situation matrimoniale révèle que 55,6 % sont mariés et 34,9 % vivent en union libre.

Les données relatives à l'ancienneté dans le jeu révèlent une intégration profonde et durable du PMUB dans les habitudes de vie : 41,3 % jouent depuis 20 à 30 ans et 34,9 % depuis 30 ans et plus, soit 76,2 % comptant plus de vingt ans de pratique. La fréquentation des salles de paris est tout aussi élevée. En effet, 74,6 % fréquentent les clubs entre 6 et 7 jours par semaine, et 85,7 % passent plus de 4 heures par jour dans les espaces de jeu. Enfin, 84,1 % des enquêtés déclarent ne pas envisager d'arrêter la pratique, attestant d'une dépendance profondément ancrée.

3.2. La fréquentation des espaces hippiques comme rempart du délitement du lien social

3.2.1. Faire famille et fabriquer la solidarité au moyen du jeu et des espaces hippiques

Les résultats attestent d'un isolement familial significatif chez les enquêtés. 63,5 % d'entre eux déclarent ne pas avoir de moments fréquents de contacts et d'échanges avec les membres de leur famille. Les raisons évoquées convergent vers l'indisponibilité des proches : conjoints engagés dans des activités génératrices de revenus, enfants scolarisés ou en recherche d'emploi, petits-enfants vivant dans d'autres ménages. Cette réalité est illustrée par le témoignage de M. E, retraité : « *Les journées sont longues quand on est à la retraite et qu'on n'a personne avec qui les partager. Aller au PMU donne un sens à mes journées, c'est une activité qui me pousse à sortir de chez moi* ». Ces propos illustrent ce que les sociologues du vieillissement désignent par « le syndrome du désœuvrement post-professionnel ». En effet, la retraite entraîne une déstructuration du temps social dans la mesure où les journées autrefois organisées autour des contraintes de la vie professionnelle se retrouvent soudainement vidées de leur contenu. Pour les personnes du troisième âge, le réseau de sociabilité était essentiellement construit autour du milieu professionnel. Cette désorganisation est vécue comme une véritable rupture identitaire. Le PMUB vient remplir le vide en ce sens que les horaires de courses imposent un rythme quotidien, l'étude des pronostics mobilise le temps de la matinée et la présence dans le club occupe le temps de l'après-midi. De la sorte, le Club PMUB fonctionne comme un substitut au lieu de travail d'antan, offrant un cadre temporel structuré et un sentiment d'appartenance collective.

Le déficit de solidarité communautaire est tout aussi important : 81,0 % des enquêtés affirment ne pas bénéficier d'actions de solidarité de la part de leur famille et de leurs proches (visites à domicile, sorties récréatives, aides financières). Ce phénomène est interprété par les enquêtés eux-mêmes comme le reflet d'un individualisme croissant qui érode les valeurs traditionnelles de prise en charge des aînés. La rareté des visites est confirmée par les données quantitatives : 92,1 % des enquêtés reçoivent des visites de leurs proches parents une fois par mois ou moins (dont 30,2 % sans aucune visite) ; 90,5 % ne reçoivent pas de visites de leur voisinage ; 60,3 % ne reçoivent pas de visites d'amis ou d'anciens collègues. Ces résultats sont l'expression d'une crise profonde de la solidarité intergénérationnelle au Burkina Faso, phénomène encouragé par l'urbanisation et la monétarisation des relations sociales. Dans les sociétés africaines traditionnelles, le soin et le respect des personnes âgées constituaient des normes sociales inviolables. Or, l'urbanisation accélérée que connaît Ouagadougou, entraîne une recomposition des structures familiales. La famille élargie perd du terrain au profit des familles nucléaires, notamment sous l'effet des contraintes économiques et spatiales de la vie urbaine. C'est donc dire que l'isolement des personnes âgées n'est pas forcément le fruit d'une indifférence morale, mais bien la conséquence d'une organisation de la société et de l'économie qui atomise les individus et dégrade la capacité de solidarité des communautés.

Les propos de ce responsable d'association de personnes âgées résument cette situation : « *les personnes âgées bénéficient de moins en moins de l'esprit de solidarité intergénérationnelle et du respect d'antan. Autrefois considérées comme des trésors vivants, ces personnes sont désormais vues par une certaine frange de la population comme des charges* ».

Cette déclaration montre comment l'individualisation progressive des sociétés tend à marginaliser les personnes âgées et/ou retraitées en les reléguant dans les marges de la vie active. Les personnes âgées interrogées dans notre étude se trouvent pris dans un « entre-deux » douloureux. En effet, elles ont été éduquées à des valeurs de solidarité communautaire qu'elles ont intégrées comme fondamentales. Avec l'avancée en âge, ces personnes âgées font face à une vie qui invalide ces valeurs au quotidien. Le PMUB devient dès lors une activité de résilience mais aussi un espace de reconnaissance sociale où leurs connaissances des chevaux sont valorisées par leurs pairs.

Ce glissement des valeurs sociales, causé par l'urbanisation accélérée et la monétarisation des relations sociales, traduit une transformation profonde des structures de solidarité au Burkina Faso, dont les clubs comblent partiellement le vide.

3.2.2. Combattre l'ennui et quérir des substituts relationnels

L'ennui constitue le troisième déterminant de l'axe social. Justement, 85,7 % des enquêtés déclarent ressentir parfois un sentiment de solitude qui les affecte. Face à ce vide existentiel, les clubs PMUB apparaissent comme des espaces de substitution relationnelle. Les observations directes menées dans les clubs révèlent une sociabilité intense : échanges de pronostics, discussions sur l'actualité des courses, interactions cordiales entre habitués. Ces espaces fonctionnent comme des « troisièmes lieux », ni le domicile, ni le lieu de travail, où les aînés reconstituent une communauté d'appartenance et un sentiment d'utilité sociale.

M. S (70 ans) exprime clairement cette logique : « *Je préfère venir ici plutôt que de rester à la maison à ne rien faire. Ici, au moins, on a des gens avec qui discuter* ». M. L (75 ans) renchérit : « *La plupart de mes amis proches sont décédés ou ne peuvent plus se déplacer. Aller au PMUB est l'une des rares occasions que j'ai de voir des gens et de discuter un peu* ».

Avec l'avancée en âge, les personnes âgées accumulent des pertes relationnelles, notamment le décès d'amis, l'éloignement des enfants, la disparition de collègues. Elles ne sont pas en mesure de compenser ces pertes par de nouvelles rencontres dans la mesure où leur mobilité et leur réseau social se réduisent progressivement. Dans ce contexte, le Club PMUB représente un des rares espaces où des liens sociaux réguliers et stables peuvent encore être maintenus. Ces espaces de socialisation informels jouent ainsi un rôle non négligeable dans le maintien du bien-être psychosocial des individus en particulier pour les personnes âgées dont le réseau social essentiel s'est effondré. Il convient cependant de ne pas célébrer ces espaces. Si les clubs offrent en effet, une sociabilisation de substitution, celle-ci est

intrinsèquement liée à la pratique du jeu et n'existe pas indépendamment d'elle. Autrement dit, l'appartenance à ce groupe social est conditionnée par la participation financière au jeu, ce qui crée une pression implicite à continuer à miser, même lorsque les ressources financières ne le permettent plus. Cette dépendance au jeu constitue un facteur de risque qui amplifie la vulnérabilité des personnes âgées et/ou retraitées.

Au total, la convergence des indicateurs, isolement familial, déficit de solidarité, rareté des visites, ennui, confirme l'hypothèse secondaire 1 qui postule que la quête du lien social constitue un déterminant majeur de la fréquentation des espaces hippiques chez les personnes âgées et/ou retraitées. Le « drame » de la vieillesse réside moins dans le déclin physique que dans l'effritement progressif des liens sociaux. Les clubs PMUB comblent ce vide, mais parfois au prix d'une dépendance comportementale croissante.

3.3. Fonction de compensation économique du jeu hippique

3.3.1. Pari hippique comme substitut fonctionnel accordant espoir de gain financier

Les chiffres montrent une situation économique difficile. En effet, 74,6 % des enquêtés sont sans activité génératrice de revenus. Parmi les 27 retraités de l'échantillon, 63,0 % perçoivent une pension mensuelle comprise entre 60 000 et 120 000 FCFA, des montants inférieurs au coût de la vie à Ouagadougou. Un responsable d'association de retraités souligne : « *Les pensions de retraite sont souvent insuffisantes pour couvrir toutes les dépenses, créant un stress financier permanent. Les loisirs comme le PMU deviennent des échappatoires à une réalité difficile* ». Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'un responsable d'association de personnes âgées estime qu'« *environ 90 % des personnes âgées au Burkina Faso n'ont aucun système de couverture sociale* », une proportion qui rend la grande majorité des aînés particulièrement vulnérables à toute forme d'offre susceptible de promettre un gain. La couverture des systèmes formels de retraite ne touche qu'une faible fraction de la population active, essentiellement les salariés du secteur formel qui ne représentent qu'une minorité des travailleurs. La majorité des personnes âgées au Burkina Faso, ayant exercé leur vie professionnelle dans le secteur informel, arrivent à la « retraite » sans filet de sécurité sociale. Ce fait transforme les personnes âgées en une population économiquement vulnérable, pour laquelle la promesse de gain rapide constitue une réponse rationnelle à une situation d'insécurité économique.

3.3.2. Parier pour une stabilité financière et relever le défi des charges familiales

La pression des charges familiales aggrave encore cette précarité. 69,8 % des enquêtés ont entre 4 et 8 personnes à charge, et 84,1 % déclarent avoir des difficultés à couvrir leurs dépenses familiales (57,1 % de manière régulière). Cette combinaison de revenus faibles et de charges élevées génère un stress financier chronique qui alimente fortement le recours au PMUB comme solution économique fantasmée.

La persistance de charges familiales élevées chez les personnes âgées économiquement inactives révèle une contradiction propre aux sociétés africaines en transition. En effet, pendant que la modernisation érode les mécanismes traditionnels de solidarité envers les anciens, elle n'a pas pour autant réussi à libérer ces derniers de leurs obligations traditionnelles envers leur descendance. Les personnes âgées et/ou retraitées se retrouvent ainsi dans une situation paradoxale : abandonnées par la solidarité ascendante (les enfants et la famille ne prennent plus en charge les personnes âgées comme autrefois) mais toujours contraintes par la solidarité descendante. Cette double pression crée une détresse financière qui transforme les salles de paris en un espoir de sortie de crise même si cet espoir peut rester vain.

La structure motivationnelle confirme cette dynamique. En effet, il ressort que 71,4 % des enquêtés déclarent jouer principalement pour gagner de l'argent, contre 27,0 % qui invoquent également la distraction. La recherche de compensations financières constitue la motivation principale chez de nombreux joueurs en situation de précarité. En effet, la pression financière, crée un besoin de gains immédiats, poussant le joueur à augmenter ses mises dans l'optique de « tout récupérer d'un coup », ce que les spécialistes des jeux nomment le « chasing » ou la poursuite des pertes. Ce comportement est extrêmement dévastateur chez les personnes à ressources limitées dans la mesure où chaque mise perdue aggrave la situation financière qui motive le jeu. Ce comportement alimente un cycle d'endettement progressif.

3.4. Dysfonctions du pari hippique

Les gratifications sociales, économiques ou symboliques du jeu hippique n'occultent pas la réalité bigarrée qui le caractérise, mêlant ainsi fonctions et dysfonctions. Le bilan mises/gains s'avère catastrophique : 100 % des enquêtés ont perdu davantage qu'ils n'ont gagné depuis leur entrée dans le jeu. Les mises journalières varient entre 2 500 et 5 000 FCFA pour 46 % des enquêtés, représentant une ponction significative sur des revenus déjà limités.

Ce résultat de « 100% de pertes » doit être mis en perspective avec la structure mathématique du PMUB. Comme tout pari mutualisé, le PMUB est un jeu à somme négative pour l'ensemble des parieurs. La LONAB prélève un pourcentage fixe sur la totalité des mises avant redistribution des gains, ce qui signifie que la totalité des parieurs, en moyenne, perd de l'argent sur le long terme. Cette réalité mathématique est ignorée ou sous-estimée par la quasi-totalité des joueurs interrogés, qui maintiennent la croyance que « leur savoir-faire professionnel » ou « leur expertise » dans les pronostics leur permettra de générer des profits durables.

Et pourtant, 54 % continuent de jouer parce qu'ils se sentent incapables d'arrêter, 27 % par espoir de gain, et 19 % par besoin urgent de liquidité. M. F (68 ans) l'exprime clairement : « *Je joue par habitude, c'est mon passe-temps, je sais aussi que je ne*

vais probablement jamais récupérer ce que j'ai déjà misé. Parfois, je me demande si cela en vaut vraiment la peine, mais c'est devenu une sorte de maladie ».

Ce témoignage illustre parfaitement, la nature ambivalente du jeu compulsif : le parieur dispose d'une conscience intellectuelle de sa situation (« *je ne vais probablement pas récupérer ce que j'ai déjà misé* ») mais cette conscience ne suffit pas à modifier son comportement. La comparaison du jeu à « *une sorte de maladie* », est également révélatrice : elle montre que les personnes âgées ont une conscience claire de la nature pathologique de leur rapport au jeu, sans pour autant disposer des ressources psychologiques, sociales et institutionnelles nécessaires pour s'en extraire. Cette douloureuse conscience sans possibilité d'action, constitue l'une des dimensions les plus négligées de la souffrance liée au jeu compulsif chez les personnes âgées et/ou retraitées.

Ces données confirment l'hypothèse secondaire 2 qui stipulait que la quête obsessionnelle d'une compensation financière alimente le jeu compulsif des personnes âgées et/ou retraitées du Pari Mutuel Urbain du Burkina dans l'Arrondissement n°5 de la Commune de Ouagadougou. Ainsi, la recherche de compensation financière constitue le second déterminant explicatif majeur du jeu compulsif. Les jeux d'argent fonctionnent comme une réponse aux frustrations sociales en laissant croire que la richesse est accessible à tous. Au Burkina Faso, le slogan « *la fortune en fin de course* » incarné par le PMUB nourrit précisément cette illusion pour des populations qui n'ont guère d'autres perspectives de mobilité économique rapide.

4.Discussion

Les résultats de l'étude certifient que le Pari Mutuel Urbain (PMUB) remplit une double fonction, sociale et économique, pour les personnes âgées et/ou retraitées à Ouagadougou. D'une part, il compense un délitement accéléré des liens familiaux et communautaires en offrant une socialisation de substitution et d'autre part, il répond à une précarité économique en promettant une compensation financière que les pensions et les solidarités formelles ne fournissent pas. Ces deux fonctions s'entrelacent dans une spirale où le besoin de lien social ancre les individus dans des rituels quotidiens de jeu du PMUB, pendant que la quête de gain légitime et rationalise une pratique dont les effets pervers, les dysfonctions systématiquement minimisés ou ignorés. En d'autres termes, le PMUB devient une « solution paradoxale » à des problèmes qu'il contribue simultanément à aggraver.

4.1. Le PMUB comme socialisation de substitution dans un contexte de délitement des liens traditionnels

Les résultats de l'étude révèlent que le recours au PMUB chez les personnes du troisième âge est motivé par plusieurs facteurs sociaux intimement liés. L'isolement familial, le manque de solidarité communautaire et l'ennui post-professionnel se combinent pour pousser ces personnes âgées vers les clubs des paris hippiques.

En effet, l'isolement familial et le déficit de solidarité expliquent l'afflux des aînés vers les clubs PMUB. Les données recueillies montrent qu'ils n'ont pas de contacts fréquents avec leur entourage et ne reçoivent pas de soutien de leurs proches. Ainsi, 63,5 % des enquêtés déclarent ne pas avoir de contacts fréquents avec leur famille, et 81 % ne bénéficient d'aucune action de solidarité de la part de leurs proches. Ces chiffres sont d'autant plus frappants que 92,1 % reçoivent des visites familiales une fois par mois ou moins (dont 30,2 % aucune visite), et que 90,5 % ne reçoivent pas de visites de voisins. Ce comportement ne relève pas d'un désengagement moral, mais s'explique bien par les transformations structurelles profondes. En effet, l'urbanisation de Ouagadougou, la monétarisation des relations sociales et le repli sur la famille nucléaire ont dévasté les filets de protection traditionnels qui, autrefois entouraient les vieilles personnes. Les personnes âgées se retrouvent ainsi dans une situation paradoxale. En effet, éduquées à des valeurs de solidarité communautaire, elles voient ces valeurs invalidées journellement par une organisation sociale qui les marginalise. Comme le souligne un responsable d'association de personnes âgées, « *Autrefois considérées comme des trésors vivants, ces personnes sont désormais vues par une certaine frange de la population comme des charges* ».

Ces observations rejoignent les analyses de L. Romo et M. Gorsane (2014, p. 12), pour qui, l'ennui, la solitude et l'absence de repères sociaux constituent des facteurs majeurs de la vulnérabilité face aux conduites addictives. Le jeu devient donc une échappatoire pour réguler des émotions négatives. Nos données de terrain sont en accord avec cette lecture mais, la relativisent. L. Romo et M. Gorsane (2014) mettent l'accent sur les mécanismes psychologiques de compensation pendant nos résultats soulignent davantage le rôle des mutations socioéconomiques, en particulier l'urbanisation et la monétarisation des rapports sociaux, dans la production de cette vulnérabilité. La mobilisation des personnes et/ou âgées peut être également appréhendée par la notion d'engagement suggérée par E. Bourgeois (2006). Selon cet auteur, l'implication d'une personne dans une activité est d'autant plus forte qu'elle perçoit celle-ci comme pouvant contribuer à la réalisation de buts identitaires importants, notamment l'accomplissement d'une image positive de soi ou l'évitement d'une image négative menaçante. Transposée aux jeux de hasard, cette perspective permet de comprendre pourquoi les personnes âgées s'engagent dans le PMUB. Elles y voient un moyen de redorer leur image financière érodée par la vieillesse, de combler le vide relationnel et surtout d'éviter d'être regardées comme des « déchets de la société. Ainsi, le club PMUB devient un espace de reconstruction identitaire, « un troisième lieu », ni tout à fait domestique, ni professionnel, où se reconstruit une sociabilité de substitution. Les propos de M. E, retraité, l'expriment clairement : « *Aller au PMU donne un sens à mes journées, c'est une activité qui me pousse à sortir de chez moi* ». Cette fonction est renforcée par la perte progressive du réseau professionnel et amical : comme le note M. L (75 ans), « *la plupart de mes amis proches sont décédés ou ne peuvent plus se déplacer. Aller au PMUB est l'une des rares occasions que j'ai de voir des gens et de discuter un peu* ». Cependant, cette sociabilisation de substitution porte en elle une ambivalence fondamentale que les auteurs ne soulèvent pas de façon unanime. M.

Boutin et al. (1976, pp.154-155), évoquent dans leurs travaux la « présence réciproque » propre au jeu, qui abolit provisoirement l'isolement et redonne une place au collectif. G. Pronovost (1997, p. 96) rappelle que le loisir est un « pourvoyeur privilégié d'interactions sociales ». Mais nos résultats tempèrent ces affirmations montrant que cette présence réciproque est conditionnée implicitement par la participation financière au jeu. L'appartenance au groupe repose sur l'acte de miser, ce qui introduit une pression implicite à continuer de jouer, même lorsque les ressources ne le permettent plus. L'on voit se confronter une vision optimiste du loisir comme facteur d'intégration défendue par E. Pronovost (1997) et la réalité d'une socialisation fragile observée qui dépend d'un dispositif économique prédateur, que M. Boutin et al. (1976, p. 155) identifient comme la limite de l'« abolition de la mise entre parenthèses de la présence aux autres ». Cette abolition est réelle mais partielle, car elle dépend d'une logique marchande. Le cadre théorique de J.-L. Genard (2024) permet de synthétiser cette ambivalence. Le passage d'un régime disjonctif, où les personnes âgées étaient reléguées du côté de l'incapacité mais bénéficient d'une prise en charge de la communauté, à un régime conjonctif, où l'on leur reconnaît une capacité (à parier, à élaborer des pronostics) sans les filets de solidarité anciens, les rend particulièrement réceptives aux offres de socialisation marchandes. En comparaison des travaux de L. Romo et M. Gorsane (2014, p. 19) qui voient dans le jeu un « anxiolytique social », ceux de L.-J. Genard (2024) montrent que la reconnaissance de la capacité sans la protection sociale aggrave la vulnérabilité. Nos résultats sont cohérents avec cette littérature existante. En effet, 54 % des enquêtés continuent de jouer par incapacité à arrêter, et 19 % par besoin urgent de liquidité. La sociabilité obtenue a un coût, et ce coût renforce la spirale compulsive.

Au-delà de l'isolement familial, l'ennui lié à la sortie de la vie active constitue un second moteur de la fréquentation des clubs PMUB. La perte du cadre professionnel entraîne une désorganisation du temps quotidien et une diminution drastique des interactions sociales. Plusieurs enquêtés décrivent des journées longues et vides, marquées par l'absence d'activités structurantes. M. L, 75 ans, témoigne : « *La plupart de mes amis proches sont décédés ou ne peuvent plus se déplacer. Aller au PMUB est l'une des rares occasions que j'ai de voir des gens et de discuter un peu.* » Ce désœuvrement, que l'on peut qualifier de « syndrome post-professionnel », trouve un remède inattendu dans le rituel des paris hippiques. Les horaires des courses imposent un rythme quotidien, l'étude des pronostics occupe les matinées, et la présence au club structure les après-midis. Le jeu devient ainsi un pourvoyeur de routine et de sens.

Cette fonction structurante est également soulignée par A. Valin (2013), dont les observations dans les bars PMUB français font apparaître une typologie spécifique, le « jeu-sociabilité ». Dans ce profil, la motivation première n'est pas ludique mais relationnelle : le parieur fréquente l'espace de jeu pour la compagnie, non pour l'activité elle-même. A. Valin (2013) note que les personnes âgées venues seules jouent peu mais regardent beaucoup autour d'elles et engagent la conversation à la moindre occasion (2013). Nos données font écho avec cette description. Les clubs PMUB à

Ouagadougou fonctionnent sur le même modèle : le jeu est un prétexte à l'échange, et les rituels de pronostics et de discussions sur les courses recréent provisoirement un collectif.

Cependant, nous observons un décalage concernant la durabilité des liens ainsi tissés par rapport à certains travaux antérieurs. A. Valin (2013, p. 383) insiste sur le caractère éphémère de cette solidarité. Pour cette auteure, comme au casino, les relations amicales dans le jeu se bornent le plus souvent aux limites du cadre ludique, rarement suivies à l'extérieur, sauf dans le cas d'initiations familiales. Nos enquêtés évoquent des « *amis du PMU* » qu'ils ne voient jamais ailleurs. Cette limite renforce l'idée que le PMUB offre une sociabilité circonstancielle, non un véritable réseau d'entraide. Contrairement à ce qui a été avancé par E. Pronovost (1997) valorisant l'intégration sociale par le loisir, nos résultats montrent que l'intégration reste enfermée dans l'espace de jeu. Ces constats indiquent que la fonction sociale du PMUB ne saurait se substituer aux solidarités primaires disparues.

La notion de résilience, chère à J.-L. Genard (2024), éclaire pourquoi les individus s'engagent dans cette pratique malgré son caractère limité. Jouer revient à transformer un isolement subi en une sociabilité choisie, même au prix d'un coût financier et émotionnel. C'est une forme d'adaptation active à une situation de vulnérabilité. Toutefois, ces données s'écartent des conclusions de L. Romo et M. Gorsane (2014, p. 20), qui soulignent que cette résilience apparente masque souvent une aggravation des troubles associés, tels que la dépression, l'anxiété et l'endettement. Nos données renforcent leur thèse : 54 % des enquêtés continuent de jouer par incapacité à arrêter, et 19 % par besoin urgent de liquidité. Le jeu apaise temporairement l'ennui mais exacerbe la précarité économique. M. Boutin et al. (1976, p. 160) parlent de l' « interruption du quotidien » par la fête. Or, pour les enquêtés, cette interruption ne transforme pas durablement leur condition, elle les y renvoie plus dépendants. En ce sens, le club PMUB fonctionne comme un piège à vulnérabilité qui offre un lien social, mais un lien qui s'évanouit dès que l'on cesse de payer.

Enfin, l'environnement institutionnel et symbolique renforce cette dynamique. E. Papineau et F. Richer (2009, p. 180) distinguent plusieurs dimensions de l'accessibilité des jeux. L'accessibilité symbolique, c'est-à-dire l'acceptabilité sociale et le degré de normalisation, est particulièrement forte à Ouagadougou. La présence massive des clubs PMUB et les slogans de la LONAB, comme « la fortune en fin de course », normalisent la pratique et facilitent l'entrée des personnes âgées dans le jeu. À l'inverse, l'absence de contre-discours institutionnel ou de politiques de dénormalisation, telles qu'on les observe dans la lutte antitabac, laisse cette accessibilité sans contrepoids. A. Valin (2013, p. 381) relève que les joueurs eux-mêmes intègrent un discours « auto-péjoratif » sur leur activité, utilisant un vocabulaire qui évoque le mal et le péché. Cette « auto-péjoration » paradoxale renforce la cohésion interne du groupe plutôt que de le décourager. La stigmatisation venue de l'extérieur et de l'intérieur devient un ciment communautaire. Ainsi, les campagnes de « jeu

responsable » qui se contentent de moraliser la pratique sans proposer d'alternatives risquent de produire l'effet inverse de celui recherché.

Les résultats de l'étude font écho à ceux rapportés par les travaux de devanciers confirmant que le délitement du lien social, sous les deux formes de l'isolement familial et de l'ennui post-professionnel, constitue un déterminant central du recours au PMUB par les personnes âgées. Les clubs offrent une socialisation de substitution et une structuration temporelle qui répondent à des besoins réels. Toutefois, cette sociabilité reste ambivalente quand on sait qu'elle est conditionnée par la mise financière, limitée dans sa durée, et aboutit à renforcer les vulnérabilités qu'elle prétend atténuer.

4.2. Le PMUB comme une hypothétique compensation financière dans un contexte de précarité structurelle

Les résultats de l'enquête montrent que la recherche de gain financier constitue la motivation principale de 71,4 % des personnes âgées et /ou retraitées interrogées. Ce chiffre s'inscrit dans un contexte marqué par des pensions de retraite insuffisantes et une absence généralisée de couverture sociale. En effet, 63 % des retraités perçoivent entre 60 000 et 120 000 FCFA par mois, des montants souvent inférieurs au coût de la vie à Ouagadougou. Par ailleurs, un responsable d'association estime qu'environ 90 % des personnes âgées au Burkina Faso ne bénéficient d'aucun système de couverture sociale. La majorité des personnes du troisième âge, ayant travaillé dans le secteur informel, arrivent à la retraite sans pension, ni épargne. Dans ces conditions, le PMUB n'est pas un simple loisir. Il devient une réponse rationnelle, bien que vouée à l'échec, à une insécurité économique.

Ce lien entre précarité économique et jeu problématique est solidement documenté par plusieurs auteurs. É. Papineau et F. Richer (2009) montrent que les joueurs à risque présentent généralement des revenus faibles et que la proportion de personnes issues de conditions socioéconomiques défavorables est significativement plus élevée parmi les joueurs problématiques. Les résultats du Baromètre de Santé publique France 2019 confirment cette tendance à l'échelle internationale. J.-M. Costes et al. (2020, p. 4) observent qu'en France, les joueurs classés comme excessifs ou à risque modéré sont plus souvent des ouvriers, qui ont un niveau d'éducation et des revenus inférieurs à ceux des autres joueurs, et sont plus fréquemment chômeurs. L'adéquation des résultats entre les contextes burkinabè et français soulignent l'universalité du lien entre vulnérabilité économique et pratiques de jeu problématique. Toutefois, ces contradictions apparaissent dans l'intensité du phénomène. L'absence de couverture sociale universelle au Burkina Faso, contrairement à la France où des filets de protection existent, rend la situation des personnes âgées et/ou retraitées de Ouagadougou particulièrement critique et aggrave leur exposition aux promesses du jeu.

Malgré les projets économiques dans les paris, la structure mathématique du PMUB n'est propice. Le pari hippique est un jeu à somme négative. En ce sens, un pourcentage fixe des mises est prélevé par l'opérateur, la LONAB, avant toute redistribution. En conséquence, 100 % des enquêtés déclarent avoir perdu plus qu'ils n'ont gagné depuis leur entrée dans le jeu. Les mises quotidiennes, comprises entre 2 500 et 5 000 FCFA pour 46 % des enquêtés, représentent une ponction significative sur des revenus déjà très limités. Ce paradoxe, jouer pour gagner alors que l'on perd systématiquement, est au cœur de l'engrenage addictif. S. Chevalier (2009, p. 125) pose d'ailleurs un principe pour minimiser les jeux : « À la limite, si un jeu n'est pas disponible dans une société ou une région donnée, nul ne peut jouer et, a fortiori, développer un problème de jeu ». L'explosion de l'offre du PMUB à Ouagadougou constitue ainsi le contexte indispensable sans évidemment lequel le jeu compulsif des personnes âgées n'aurait pas pu se développer à cette échelle. La disponibilité du produit précède et conditionne l'expression des vulnérabilités individuelles.

Comment expliquer que les individus persistent malgré des pertes avérées ? J.-L. Genard (2024) propose le concept d'« interprétant responsabilisant ». Selon lui, la modernité a fait de l'individu un acteur autonome, capable de calculer ses chances et d'optimiser ses pronostics. Le slogan publicitaire de la LONAB, « la fortune en fin de course », incarne parfaitement cette figure du parieur rationnel qui croit que son savoir-faire et sa persévérance finiront par payer. Or, L. Romo et M. Gorsane (2014, p. 23-24) montrent que les croyances erronées, telles que l'illusion de contrôler le hasard, la surestimation de ses compétences, la mémoire sélective des gains et l'envie de « se refaire », sont au cœur du maintien du jeu malgré les pertes répétées. L'interprétant responsabilisant fonctionne comme une croyance erronée collective. Il transforme la perte structurelle en échec personnel temporaire, et le gain accidentel en preuve de compétence. Contrairement aux attentes de L. Romo et M. Gorsane (2014) qui insistent sur des mécanismes psychologiques individuels, J.-M. Genard (2024) met l'accent sur une norme sociale globale qui pousse chacun à se considérer comme responsable de sa réussite ou de son échec, même lorsque les déterminismes économiques sont accablants. Nos résultats appuient les deux approches, en montrant que les croyances erronées et l'interprétant responsabilisant se renforcent mutuellement.

Cette dynamique est renforcée par la nature même du PMUB. M. Boutin et al. (1976) distinguent le jeu du sport. Le jeu comporte une part essentielle d'incertitude, de hasard et de risque, tandis que le sport rationalise la performance. Le PMUB, en tant que jeu de quasi-hasard, entretient cette incertitude qui nourrit l'espoir. Les croyances erronées sont ainsi alimentées par la structure même du jeu, qui mêle hasard et illusion de contrôle. A. Valin (2013) enrichit cette analyse en proposant une typologie des pratiques ludiques. Selon elle, le jeu-dépendance naît au moment où le joueur cesse d'accepter l'aléa comme tel et tente de le contrôler par des stratégies, des raisonnements, des pronostics, des calculs. L'acharnement à « travailler le jeu », à élaborer des systèmes, à « se refaire », engendre la dépendance. Ses observations dans

les bars PMUB français montrent que les joueurs pathologiques évoluent dans un « vocabulaire de la gagne », excluant systématiquement le mot « perdre ». Ils utilisent des expressions comme « à un près, je l'avais dans l'ordre » ou « la prochaine fois …». Ce processus d'auto-illusion, que nous avons également retrouvé dans les entretiens avec les personnes âgées à Ouagadougou, apparaît comme une caractéristique universelle du jeu rationalisé. D'où, il suit que les travaux de A. Valin (2013), de L. Romo et M. Gorsane (2024), et nos résultats de recherche abondent dans le même sens sur le rôle des distorsions cognitives dans le maintien de la pratique.

Le témoignage de M. F illustre parfaitement cette tension douloureuse. Il déclare : « *Je joue par habitude, c'est mon passe-temps, je sais aussi que je ne vais probablement jamais récupérer ce que j'ai déjà misé. Parfois, je me demande si cela en vaut vraiment la peine, mais c'est devenu une sorte de maladie* ». Ce discours révèle une conscience lucide du caractère perdant du jeu, mais une incapacité à modifier le comportement faute d'alternatives économiques et sociales. Cette « douloureuse conscience sans possibilité d'action » constitue l'une des dimensions les plus négligées de la souffrance liée au jeu compulsif chez les personnes âgées. Elle confirme que l'addiction n'est pas une simple irrationalité, mais une réponse contrainte à une situation sociale fermée.

Au-delà de la seule insuffisance des pensions de retraite, les charges familiales élevées alourdissent encore la précarité des enquêtés. Ainsi, 69,8 % des personnes âgées ont entre 4 et 8 personnes à charge, et 84,1 % déclarent avoir des difficultés à couvrir leurs dépenses familiales. Cette situation crée une double pression contradictoire. D'un côté, la solidarité ascendante, c'est-à-dire la prise en charge des parents par les enfants, s'effrite sous l'effet de l'urbanisation et de la monétarisation des relations. De l'autre côté, la solidarité descendante, l'obligation de soutenir les enfants et petits-enfants, demeure forte. Les personnes âgées se trouvent ainsi déchirées dans une asymétrie douloureuse : elles sont abandonnées par la protection familiale traditionnelle mais toujours contraintes d'assumer des charges importantes. Cette asymétrie génère un stress financier permanent, que le jeu promet de résoudre par un gain exceptionnel.

Les spécialistes appellent « chasing » (poursuite des pertes) le comportement qui consiste à augmenter les mises pour tenter de tout récupérer d'un coup. Chez les personnes à ressources limitées, ce mécanisme est particulièrement dévastateur, car chaque perte aggrave la situation financière qui a motivé le jeu en premier lieu, créant ainsi un cycle d'endettement auto-entretenu. A. Valin (2013, p. 521) cite Serge Moscovici pour éclairer cette logique : le jeu est utilisé comme

> « une stratégie en vue d'ouvrir une situation close, [pour] créer un monde de possibilités là où il n'y en a aucune, ou fort peu. On joue le hasard contre le déterminisme, l'extraordinaire contre l'ordinaire, en se disant : "Pourquoi pas moi ?" ».

C'est précisément parce que la condition sociale des enquêtés est « fermée », sans pension décente, sans filet de sécurité sociale, que le PMUB acquiert une valeur

symbolique disproportionnée. Les personnes âgées ne sont pas irrationnelles. Elles se mobilisent pour le PMUB parce que c'est la seule branche accessible à laquelle s'accrocher. Cette lecture rejoint l'analyse de J.-L. Genard (2024) sur la « surpression à la responsabilité » : dans un régime conjonctif, on ne peut pas ne pas être responsable, même quand les déterminismes structurels (précarité, isolement, absence de couverture sociale) rendent cette responsabilité illusoire. L'espoir de gain, aussi vain soit-il, devient une réponse rationnelle à une impasse sociale.

L'écart entre les gains espérés et les pertes réelles illustre cette tension structurelle entre liberté et déterminisme. L. Romo et M. Gorsane (2014, p. 28-29) qualifient cette situation de « perte de contrôle ». Le joueur sait qu'il perd, mais il ne peut plus s'arrêter parce que le jeu répond à des besoins sociaux, émotionnels et symboliques qu'aucune autre activité ne comble. Nos résultats renforcent cette analyse. En effet, 54 % des enquêtés continuent de jouer par incapacité à arrêter, 27 % par espoir de gain, et 19 % par besoin urgent de liquidité. Là encore, l'on observe une convergence entre les auteurs sur le diagnostic, mais une nuance subsiste sur l'origine du problème. L. Romo et M. Gorsane (2014) insistent sur les mécanismes cognitifs et émotionnels individuels, tandis que J.-L. Genard (2024) insiste sur la structure sociale fermée qui ne laisse d'autre issue que le jeu. Nos résultats montrent que les deux dimensions sont indissociables étant entendu que la précarité objective produit des besoins réels, et les croyances erronées fournissent le récit qui permet de persévérer.

Sur le plan des politiques publiques, cette confirmation de l'hypothèse secondaire 2 invite à une réflexion critique sur la responsabilité de la LONAB. Le marketing du PMUB, notamment le slogan « la fortune en fin de course », cible objectivement des publics vulnérables. En promettant la fortune à des personnes dont la précarité est précisément ce qui les pousse à jouer, l'opérateur exploite une forme de détresse sociale. É. Papineau et F. Richer (2009, p. 178-179) dénoncent le « modèle de Reno », qui réduit le joueur problématique à un « consommateur dysfonctionnel » tenu pour seul responsable de ses choix. Face à ce modèle individualisant, elles préconisent un « modèle de santé publique » qui tienne compte des logiques sociales de la consommation des jeux et des répercussions des politiques publiques relatives à l'offre de jeu. Appliqué au Burkina Faso, ce modèle alternatif peut consister à exiger de la LONAB et de l'État non seulement des campagnes soutenues d'information sur le jeu responsable, mais aussi une régulation active de l'offre et de la localisation des clubs PMUB dans les quartiers à forte concentration de personnes âgées vulnérables, ainsi que l'instauration de mécanismes d'auto-exclusion et de limitation des mises.

En somme, les résultats confirment que le PMUB remplit, sur le plan économique, une fonction de compensation fantasmée qui alimente la spirale addictive, une dysfonction. Les deux axes, précarité des revenus et charges familiales, se renforcent mutuellement pour pousser les personnes âgées à considérer le jeu comme une issue rationnelle à une situation financière bloquée.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière l'enchevêtrement des fonctions et dysfonctions du pari hippique chez les personnes retraitées à Ouagadougou. Les clubs PMUB offrent des gratifications fonctionnelles aux joueurs âgées ou retraitées. Ils leur offrent une socialisation de substitution face à l'isolement familial (63,5 % sans contacts fréquents), au déficit de solidarité (81,0 % sans soutien des proches) et à l'ennui post-professionnel (85,7 %). Ces clubs incarnent également une hypothétique compensation financière pour des individus dont les pensions sont insuffisantes (63 % des retraités gagnent entre 60 000 et 120 000 FCFA/mois) et les charges familiales élevées (69,8 %).

Pourtant, ce sont précisément ces fonctions qui engendrent les dysfonctions les plus graves. Le lien social que procure le club PMUB reste conditionné par la mise financière et ne survit pas à l'arrêt du jeu. L'espoir de gain, entretenu par un marketing trompeur (« la fortune en fin de course »), se heurte à la réalité mathématique d'un jeu à somme négative, où 100 % des parieurs interrogés déclarent des pertes cumulées. Au lieu de résoudre la précarité et l'isolement, le jeu les aggrave, enfermant la personne âgée dans un cycle où la dépendance comportementale devient le substitut précaire d'une protection sociale absente et d'une vie collective délitée.

Ainsi, loin de n'être qu'un simple loisir ou un vice individuel, la pratique compulsive du PMUB constitue un révélateur des failles structurelles de notre société, en l'occurrence la défaillance des filets de protection sociale, la fragilisation des solidarités intergénérationnelles et l'absence d'alternatives de loisirs adaptés aux personnes du troisième âge.

Dès lors, toute politique de réduction des risques qui se limite à des campagnes sporadiques de « jeu responsable » ou à des dispositifs d'auto-exclusion passerait à côté de l'essentiel. Elle ne saurait être efficace sans s'attaquer aux causes structurelles à savoir la reconstruction du lien social, la sécurisation des revenus des retraités, la création d'espaces publics de rencontre et de loisirs, faute de quoi, le PMUB continuera d'incarner, malgré tout, la dernière illusion d'une existence sans filet.

En définitive, cette étude interpelle autant les pouvoirs publics que la LONAB. Comme le suggère T. Amadieu (2021) à propos de l'industrie du jeu en France, la question qui s'impose au Burkina Faso est identique : peut-on continuer à légitimer une industrie dont les revenus reposent en partie sur l'exploitation de la vulnérabilité économique des populations les plus fragiles de la société, sans assumer une responsabilité sociale et éthique à la hauteur des dommages causés ?

Références bibliographiques

ALBARELLO Luc, 1999, *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*, De Boeck Université, Bruxelles.

AMADIEU Thomas, 2021, *Les Jeux d'argent : un fléau social ? Enjeux économiques, sociaux et de santé publique*, La Découverte, Paris.

BANDURA Albert, 2019, *Auto-efficacité comment le sentiment d'efficacité personnelle influence notre qualité de vie*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.

BOURGEOIS Etienne, 2006, « Tensions identitaires et engagement en formation ». In J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. de Villers, & M. Kaddourri, *Constructions identitaires et mobilisations des sujets en formation*, Harmattan, Paris, pp 26-47.

BOUTIN Maurice ; VOLANT Éric ; PETIT Jean-Claude, 1976, *L'homme en mouvement : le sport, le jeu, la fête*, La Corporation des Éditions Fides, Montréal.

BRENNER Reuven ; BRENNER Gabrielle,1993, *Spéculation et Jeux de hasard : une histoire de l'homme par le jeu*, Presses Universitaires de France, Paris.

CHEVALIER Serge, 2009, « Éléments d'une sociologie des jeux d'argent ». In Guyon Louise et al., *Tabac, alcool, drogue, drogues, jeux de hasard et d'argent : À l'heure de l'intégration des pratiques*, de 101-138. Laval : Les Presses de l'Université Laval, pp 101-138.

COSTES Jean-Michel ; RICHARD Jean-Baptiste ; EROUKMANOFF, Vincent, 2020, *Les problèmes liés aux jeux d'argent en France, en 2019 : Résultats du Baromètre de Santé publique France*, Observatoire des jeux (ODJ), Paris.

GENARD Jean-Louis, 2024, *L'humain en jeu : de la sociologie de l'anthropologie à l'anthropologie de la sociologie*, Presses universitaires de Laval, Laval.

GRAWITZ Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz, Paris.
MERTON Robert King, 2017, *Social Theory and Social structure, Rawat Publications*, New Delhi.

MUCCHIELLI, Alex, 1996, (dir.) *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Armand colin.

OUELLETTE-MICHALSKA Madeleine, 2015, *Jeux de hasard et de désir*, XYZ éditeur, Montréal.

PAPINEAU Élisabeth, FABIENNE Richer, 2009, « La prévention des problèmes Liés au jeu : évolution, pratiques et acquis des autres dépendances ». In Guyon Louise et al.,*Tabac, alcool, drogue, drogues, jeux de hasard et d'argent : À l'heure de l'intégration des pratiques*, Les Presses de l'Université Laval, Laval, pp 167-217.

PRONOVOST Gilles, 1998, *Loisirs et société : traité de sociologie empirique*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

ROMO Lucia et GORSANE, Mohamed-Ali, 2014, *Surmonter un problème avec les jeux du hasard et d'argent*, Dunod, Paris.

VALIN Audrey,2013, *Le hasard en sociologie : autour des pratiques quotidiennes des jeux d'aléa*, Université de Franche-Comté.